

Conseil régional

Groupe FRONT DE GAUCHE
PCF et République & socialisme**COMMISSION PERMANENTE DU 3 JUILLET 2019**Rapport n° CP 2019-291**EAU, MILIEUX AQUATIQUES ET HUMIDES - TROISIÈME AFFECTATION 2019 APPELS À
PROJET PLAN VERT - CINQUIÈME SESSION 2019**Modification d'article(s) / Suppression d'article(s) / Créations d'article(s) additionnel(s) **Texte de l'amendement :**

Un article est ajouté à la délibération, formulé comme suit :

« Décide, afin de renforcer la lutte contre les îlots de chaleur urbains en Ile-de-France, de mobiliser davantage les acteurs franciliens sur l'appel à projet « Plan vert », en lançant une campagne d'information de grande ampleur auprès de ces dernières, en augmentant les taux de subvention, et en renforçant ses moyens budgétaires en conséquence pour les années à venir ».

Exposé des motifs :**Renforcer le Plan vert pour lutter contre les îlots de chaleur**

Alors que les experts annoncent une multiplication des phénomènes de canicules, et que nombre d'entre eux soulignent l'importance de la lutte contre les îlots de chaleur urbains, l'action des pouvoirs publics en matière de développement des îlots de fraîcheur par la végétalisation doit se renforcer.

Dans ce cadre, il est important de donner au Plan vert régional une efficacité plus grande, en accroissant significativement le nombre de projets financés.

Cette action passe notamment par un renforcement de la communication sur l'appel à projet auprès des acteurs concernés. Elle passe aussi par un relèvement des taux de subventions prévus dans cet appel à projet, et plus largement par un renforcement des moyens budgétaires régionaux sur ce dispositif.

Tel est l'objet de cet amendement.

Céline MALAISE
Présidente de groupe